

L'INVESTITURE D'HADJA LAHBIB COMME MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, UN ANALYSEUR DU CHAMP POLITIQUE

Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

INTRODUCTION

En juillet 2022, une ancienne présentatrice du JT de la RTBF est désignée par le Président du MR, Georges-Louis Bouchez, comme Ministre belge des Affaires étrangères.

Cette décision est pour le moins inattendue : désigner une absolue novice en politique, même pas membre du Parti, à un poste régalien comme celui-là, en pleine crise diplomatique due à la guerre en Ukraine, a évidemment suscité bon nombre de réactions médiatisées.

Maintenant que cette agitation médiatique est quelque peu retombée, comme toutes les autres du même genre, il peut être utile de se demander ce que cette nomination peut nous apprendre sur l'état du champ politique.

Le point de vue de cette analyse ne porte donc pas sur la personne désignée à ce poste aussi exigeant que convoité, ni sur le parti ou le Président de parti qui l'a choisie ; nous nous intéresserons ici à des questions de fonctionnement et d'évolution de la vie politique, c'est-à-dire, pour reprendre ce concept de Pierre Bourdieu, à des questions de **champ politique**.

Parler de champ politique, c'est considérer l'action politique comme un monde spécifique, régi par des lois qui lui sont propres et dont il faut comprendre le sens ; on considérera ce sens comme la résultante des relations qui structurent cet univers d'une façon qui lui est singulière et qui est sans doute trop peu connue.

Si l'on veut faire progresser de manière générale la culture politique, qui est une des conditions – sinon la première des conditions – de la participation démocratique, cette compréhension des « lois du champ » est nécessaire. Bien entendu, cette compréhension n'implique pas une acceptation d'office des évolutions du champ, mais elle est un préalable à sa critique : rappeler les mécanismes et exigences de la démocratie représentative n'implique pas de la considérer ni comme parfaite ni comme suffisante.

On ne peut en effet se plaindre de la coupure entre les élus et celles et ceux qu'ils représentent, regretter le désaveu de la politique et la démission citoyenne qu'il entraîne sans tenter de s'attaquer aux causes efficaces des phénomènes que l'on observe, ce qui implique a minima une connaissance effective des contraintes qui régissent le « monde politique ».

A ce titre le comportement des agents (un président de parti qui veut surprendre à tout prix, une journaliste qui accepte cette proposition improbable) peut fonctionner comme un analyste, c'est-à-dire comme un révélateur des relations, conflits et rapports de force qui traversent actuellement le microcosme (le monde spécifique) dans lequel ils évoluent.

La récente publication par Jérôme Bourdieu et Frank Poupeau¹ d'un certain nombre de textes de Pierre Bourdieu relatifs à la théorie des champs est à ce titre une aide incomparable. Nous nous appuyons aussi sur notre travail réflexif consacré au travail parlementaire².

Ce que nous poursuivons comme visée dans cette analyse, c'est de mettre en lumière quelques fonctionnements du champ politique dont la compréhension nous paraît nécessaire pour pouvoir y participer comme mandant, soit comme citoyen, membre du peuple souverain, déléguant son pouvoir et la conduite de la société à des mandataires : des élus.

Nous présenterons cette analyse sous forme d'une suite de questions de compréhension.

L'ACTION DANS LE CHAMP POLITIQUE EXIGE-T-ELLE DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES ?

C'est bien la première question que suscite l'investiture d'une novice absolue à un poste de commande, qui touche de surcroît aux relations internationales, entrées aujourd'hui dans une zone de forte turbulence, puisqu'on évoque parfois les risques d'une guerre mondiale. Certes, ce n'est pas la première fois que cette curieuse forme de « démocratie directe » (si l'on ose cette formule humoristique) est pratiquée, mais nous avons affaire ici sans doute à un cas extrême.

A cette question de l'exigence de compétences spécifiques, nous répondons oui, sans aucun doute, même si ces compétences sont peu connues ou peu visibles ; elles dépassent en tout cas de loin la « connaissance des dossiers ou de la matière » (ce qui n'est pas rien) à laquelle elles sont souvent réduites.

Pierre Bourdieu l'exprime ainsi :

*« Rien n'est moins naturel en effet que le mode de pensée et d'action qui est exigé par la participation au champ politique : comme l'habitus religieux, artistique ou scientifique, l'habitus du politicien suppose un **entraînement spécial**. (CP, p. 151) »*

Il faut en effet, pour acquérir les dispositions requises, satisfaire à de multiples apprentissages. Le sociologue évoque ainsi

*« - l'acquisition du corpus de savoirs spécifiques (théories, problématiques, concepts, traditions historiques, données économiques, etc.) produits et accumulés par le travail politique des professionnels présents et passés (...);
- la maîtrise d'un certain langage et d'une certaine rhétorique politique. (ibidem) »*

Mais il est une troisième compétence qui apparaît essentielle :

« Mais c'est aussi et surtout cette sorte d'initiation, avec ses épreuves et ses rites de passage, qui tendent à inculquer la maîtrise pratique de la logique immanente du champ politique et à imposer une soumission de fait aux valeurs, aux hiérarchies et aux censures inhérentes à ce champ ou à la forme spécifique que ses contraintes et ses contrôles revêtent au sein de chaque parti. (CP, p. 151) »

1 P. Bourdieu, « La croyance et la représentation : le champ politique », in *Microcosmes, Théorie des champs*, Paris, Raisons d'agir, 2021, pp. 147-185. Dans la suite du texte, nous indiquerons les citations de cet ouvrage directement après elles comme suit : « CP, p. ».

2 Ph. Mahoux et J. Blairon, *De la Fabrique des lois*, Bruxelles, Centre d'Action Laïque, 2019.

Nous en avons donné de nombreux exemples à propos du travail parlementaire³.

Marcel Proust en évoque d'autres à propos de la conduite des relations internationales lorsqu'il décrit longuement les manières du marquis de Norpois, diplomate français consacré. Reçu par les parents du narrateur qui s'est déjà résolu à espérer une carrière artistique, le diplomate n'est pas compris par celui-ci :

« M de Norpois (...) nous servit diverses histoires dont il régalaient fréquemment ses collègues de carrière, tantôt citant une période ridicule dite par un homme politique coutumier du fait (...), tantôt telle formule lapidaire d'un diplomate plein d'atticisme [d'élégance dans le style]. Mais, à vrai dire, le critérium qui distinguait pour lui ces deux ordres de phrases ne ressemblait en rien à celui que j'appliquais à la littérature. Bien des nuances m'échappaient ; les mots qu'il récitait en s'esclaffant ne me paraissaient pas très différents de ceux qu'il trouvait remarquables. (...) je ne saisisais pas l'esprit ou la sottise, l'éloquence ou l'enflure qu'il trouvait dans une réplique ou dans un discours et l'absence de toute raison perceptible pourquoi ceci était mal et ceci bien, faisait que cette sorte de littérature m'était plus mystérieuse, me semblait plus obscure qu'aucune. Je démêlai seulement que répéter tout ce que tout le monde pensait n'était pas en politique une marque d'infériorité mais de supériorité. Quand M. de Norpois se servait de certaines expressions qui traînaient dans les journaux et les prononçait avec force, on sentait qu'elles devenaient un acte par le seul fait qu'il les avait employées et un acte qui susciterait des commentaires⁴. »

On ne saurait mieux évoquer cette compétence du sens pratique de ce qui se fait et ne se fait pas ; l'existence d'un langage codé ; le fait qu'en politique les idées légitimes sont les idées qui ont la force qu'elles doivent avoir pour le devenir.

Bourdieu explique ainsi le « sens pratique » exigé du politicien :

« (...) ce "sens pratique" des prises de position possibles ou impossibles, probables et improbables pour les différents occupants des différentes positions [présentes dans le champ à un moment donné] est ce qui lui [le politicien averti] permet de "choisir" les prises de position convenables, et d'éviter les prises de position "compromettantes", celles par exemple qui le feraient se rencontrer sans le vouloir avec les occupants de position opposées dans l'espace du champ politique. (CP, p. 153) »

A ce titre, les déclarations de la nouvelle Ministre des Affaires étrangères, se présentant en conférence de presse le 15 juillet comme *ni de gauche ni de droite, mais fondamentalement libre*, ne laissent pas d'étonner au point que l'on peut se demander si elle voulait exprimer par là que ceux qui se positionnent à droite ou à gauche ne sont pas libres ou si elle estimait qu'on peut faire librement son « marché » entre les partis quels qu'ils soient ou si elle se souciait peu de la logique politique des prises de position et qu'elle allait refuser « la **soumission** de fait aux **valeurs**, aux hiérarchies et aux censures inhérentes à ce champ ou à la forme spécifique que ses contraintes et ses contrôles revêtent au sein de chaque parti ? (CP, p. 151) »

3 Cfr Ph. Mahoux et J. Blairon, *op. cit.*, notamment pp. 205 et sq. Nous avons notamment démontré l'importance de la capacité d'écoute sociale, la capacité à traduire une situation en problème politique, la capacité à construire une controverse et à agréger des acteurs diversifiés autour d'un pôle et d'un positionnement, une attention soutenue aux conséquences possibles d'une législation.

4 M. Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Gallimard, édition de 1992, p. 34.

A moins que le message du Président du MR en la choisissant soit précisément qu'il souhaite s'affranchir lui-même de ces contraintes et contrôles au sein de son parti ? Ou que le principe de légitimité des prises de position dans le champ (*qui les rend possibles, probables et convenables*) fasse lui aussi dans son chef l'objet d'une remise en cause, donnant à tous le tournis, à l'instar de l'image très parlante de l'« essoreuse à idées » que Jean-Pierre Le Goff utilise pour désigner *un rapport déglingué à la réalité* :

« *les chaînes d'information en continu et les réseaux sociaux forment une bulle tourbillonnante [qui] finit par brouiller les repères du réel et par décourager l'envie même d'y voir clair*⁵ »

DE QUOI EST COMPOSÉ LE CRÉDIT DONT UN MANDATAIRE A BESOIN POUR POUVOIR PRÉTENDRE REPRÉSENTER SES MANDANTS ?

Ce crédit est avant tout d'avoir reçu mandat par l'élection. On a vu qu'en France, les Ministres qui avaient été désignés par le Président Macron après sa réélection et qui avaient été battus aux élections législatives qui ont suivi l'élection présidentielle ont été contraints de démissionner de leur poste ; il s'agissait entre autres de la Ministre de la Santé et de la Ministre à la Transition écologique, deux postes clés.

La nouvelle Ministre des Affaires étrangères ne s'étant jamais confrontée à une épreuve électorale, on comprend que bien des commentateurs aient mis en doute son crédit à occuper une telle fonction.

On pourra considérer que dans notre pays, ce sont aussi des partis qui sont appelés, au vu de leur résultat électoral, à composer une majorité et que, dès lors, leurs présidents sont habilités à choisir celles et ceux qui exerceront une responsabilité exécutive.

L'expression « surprise du chef » est souvent employée lorsque des décisions présidentielles adoubent quelqu'un d'inattendu. Cette métaphore culinaire révèle cependant les limites de la manœuvre, puisque c'est précisément lorsque le client abdique entièrement son choix au profit du prestataire que l'expression est utilisée (« plat ou menu composé selon l'inspiration du chef »).

La délégation donnée au mandataire est en tout état de cause basée sur son crédit, que Bourdieu qualifie de « *valeur fiduciaire* (CP, p. 170) » : c'est-à-dire de valeur qui n'est fondée que sur la confiance : « il est digne de confiance, il nous défend, il est désintéressé ».

Trois points en découlent directement :

- les responsables politiques doivent accorder une grande importance à tout ce qui peut « *produire la représentation de leur sincérité (...) garantie ultime de la représentation du monde social qu'ils s'efforcent d'imposer, des "idéaux" et des "idées" qu'ils ont mission de faire reconnaître* (CP, p. 171) » ;
- à ce titre ils sont souvent dépendants des journalistes qui ont le pouvoir de façonner partiellement leur réputation ;
- ils sont particulièrement « *vulnérables aux soupçons, aux calomnies, au scandale, bref à tout ce qui menace la confiance (et cela d'autant plus (...)) que [leur] capital [confiance] doit moins à la délégation*. (CP, p. 170) ».

⁵ <https://www.laselectiondujour.com/jean-pierre-le-goff-sortir-de-lessoreuse-a-idees-n1312/>

Or, dans le cas de la nouvelle Ministre, ces trois points peuvent faire problème.

Nous avons vu que, se présentant *comme ni de gauche ni de droite*, elle peine à représenter des idéaux et des idées qu'elle aurait *mission de faire reconnaître*.

On peut facilement décoder à ce titre les propos de Viviane Teitelbaum, députée bruxelloise qui estime qu'Alexia Bertrand, cheffe de groupe MR au Parlement bruxellois et disposant d'une solide expérience comme ancienne cheffe de cabinet *cochait toutes les cases* :

« J'espère que Hadja Lahbib s'inscrira dans la continuité de Sophie [Wilmès, Ministre des Affaires étrangères démissionnaire pour raisons personnelles], en portant une voix libérale. J'espère qu'elle défendra les valeurs démocratiques et humanistes de notre pays⁶. »

Dire « j'espère », c'est aussi dire « je ne suis pas certaine ».

Ensuite, plus d'un membre du MR est amené à remarquer que dans son travail passé de journaliste, elle n'était pas réputée travailler à la prise en compte du parti :

« Quand j'ai appris sa nomination, je suis tombé de la chaise. Hadja Lahbib a toujours été désagréable avec le MR sur les plateaux de télévision quand elle était journaliste. Je ne veux pas lui faire de procès d'intention en projetant ce qu'elle a été sur ce qu'elle pourrait être mais elle n'assume pas d'être libérale⁷. »

Quant au troisième point, Bourdieu le développe comme suit :

« de là toutes les prudences, tous les silences, toutes les dissimulations, qu'impose à des personnages publics, sans cesse placés devant le tribunal de l'opinion, le souci constant de ne rien dire ou faire qui puisse être rappelé par la mémoire des adversaires, principe impitoyable d'irréversibilité, de ne rien trahir qui puisse contredire les professions de foi présentes ou passées ou en démentir la constance au cours du temps. (CP, p. 170) »

Le voyage en Crimée réalisé par H. Lahbib en tant que journaliste en 2021 et subventionné semble-t-il par une entreprise russe⁸ est une illustration de la vulnérabilité et du principe d'irréversibilité évoqué ci-dessus : l'opposition n'a pas manqué de pointer que ce voyage passé peut jeter le trouble sur son positionnement diplomatique dans le contexte de la guerre en Ukraine.

En conclusion de ce point, *« si le capital de notoriété d'une personne, comme le note Pierre Bourdieu, peut être le produit de la reconversion d'un capital de notoriété acquis sur d'autres terrains (CP, p. 172) »*, ce transfert ne va pas toujours de soi ; il peut jeter le doute rétrospectivement sur les qualités de neutralité et d'indépendance d'un journaliste ou prospectivement sur sa capacité à s'engager clairement dans l'arène politique au nom de valeurs collectives que l'acteur politique a pour mission de faire reconnaître.

6 *La Libre Belgique*, lundi 18 juillet, p. 5

7 *Ibidem*.

8 *Le Soir* du 28 juillet, p. 6.

Sous un autre angle encore, la désignation d'une journaliste comme Ministre des Affaires étrangères montre l'importance du champ journalistique pour le champ politique, puisque l'essentiel dans ce dernier champ est le crédit, la confiance qu'on inspire, ce qui peut dépendre en partie du travail de la presse. Mais on peut aussi dire que cette importance du champ journalistique n'est jugée si évidente qu'à une époque où l'action politique, pour certains, se concentre davantage sur la communication que sur l'action.

Il ne serait pas inutile de rappeler ici que le travail politique consiste à « produire des idées capables de produire des groupes » : des groupes sociaux qui se reconnaissent dans des idées et des idéaux et qui font dès lors crédit à celles et ceux qui, les incarnant, représentent légitimement ces groupes. Il n'est pas exagéré de dire que le travail politique « révèle le groupe à lui-même (CP, p. 169) », lui permettant de se reconnaître dans les propos qui cherchent à le représenter (pensons par exemple à « classe moyenne », « travailleurs », « étrangers »...).

Ces idées « capables de produire des groupes » sont aussi des idées que l'acteur politique est capable de faire advenir parce qu'un nombre suffisant de représentés s'y identifie :

« Ainsi, la production des idées sur le monde social se trouve toujours subordonnée en fait à la logique de conquête du pouvoir, qui est celle de la mobilisation du plus grand nombre. (CP, p. 158) »

On comprendrait peu le champ politique si on ne repérait pas la tension extrême qui le traverse entre *l'originalité* (qui fait que les idées d'un parti lui appartiennent en propre, sont reconnues comme telles) et *la force* (qui le conduit à essayer d'attirer le plus grand nombre en gommant les aspérités, allant parfois jusqu'à une stratégie « attrape-tout », dont nous avons vu ci-dessus, avec l'image de « l'essoreuse à idées », qu'elle pouvait produire une perte de confiance globale).

La désignation d'un responsable (par exemple un(e) ministre) est aussi traversée par cette tension, puisque cette désignation aussi peut se voir attribuer la fonction de convaincre des non convaincus par le parti (extension de la force au détriment de l'originalité de la « ligne »).

Marcel Proust l'observait déjà, en notant que le marquis de Norpois, très conservateur, pouvait s'être vu confier des missions diplomatiques par des gouvernements radicaux :

« Mais ces ministres avancés semblaient se rendre compte qu'ils montraient par une telle désignation quelle largeur d'esprit était la leur dès qu'il s'agissait des intérêts supérieurs de la France, se mettaient hors de pair des hommes politiques en méritant que le Journal des Débats lui-même les qualifiât d'hommes d'État et bénéficiaient enfin du prestige qui s'attache à un nom aristocratique et de l'intérêt qu'éveille comme un coup de théâtre un choix inattendu⁹. »

Notons que nous avons ici un fonctionnement identique, quoiqu'à fronts renversés : un Président conservateur choisit comme coup de théâtre de désigner une journaliste réputée plutôt progressiste, croyant prouver par là sa largeur d'esprit et bénéficier du prestige qui s'attache désormais à la fonction médiatique ?

Le risque n'est pas mince que l'importance de la fonction se brouille et que cette désignation de la journaliste ne soit interprétée comme révélatrice du fait que le caractère progressiste qui lui est attribué ne soit considéré comme une erreur d'appréciation.

⁹ M. Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Gallimard, édition de 1992, p. 12.

Le risque d'une telle stratégie est aussi que la spécificité du parti se brouille trop au gré de cette « ouverture », ne devienne contradictoire, créant la suspicion et, finalement, le désengagement si ce n'est le désaveu de la politique, comme le rapporte Jean-Pierre Le Goff.

QUELLES ÉVOLUTIONS CONNAÎT AUJOURD'HUI LA COMPOSITION DU CAPITAL POLITIQUE ?

Mais ces remarques doivent encore être complétées.

On doit en effet prendre en compte les deux formes de « capital politique » – de « poids politique » d'un mandataire : le capital possédé « à titre personnel » (le fait d'être connu) et le capital possédé « par délégation » (du parti, en tant que mandataire qui lui est affilié).

« (...) c'est le parti qui, à travers l'action de ses cadres et de ses militants, a accumulé au cours de l'histoire un capital symbolique de reconnaissance et de fidélité et qui s'est doté, pour et par la lutte politique, d'une organisation permanente de permanents capables de mobiliser les militants, les adhérents et les sympathisants et d'organiser le travail de propagande nécessaire pour obtenir les votes et par les postes permettant d'entretenir et de tenir durablement les permanents. (CP, p. 172) »

Cette forme de capital obtenu « par délégation » obéit à une règle :

« L'institution investit ceux qui ont investi dans l'institution. (...) Il s'ensuit que l'élu d'appareil dépend au moins autant de l'appareil que de ses électeurs, qu'il doit à l'appareil (comme on le voit – trop – bien dans le cas des « parachutés »). (CP, p. 174) »

Les deux formes de « poids politique » entretiennent des rapports complexes (cumul, tension¹⁰...) ; ils peuvent parfois relever d'un tel déséquilibre que des conflits traversent l'institution, comme l'ont exprimé des militants ou mandataires du MR :

« Qu'un parti aille chercher des personnalités avant les élections pour faire un maximum de voix, c'est très classique, mais ici c'est complètement différent. Elle devient ministre de suite ! Et ce n'est pas pour n'importe quel poste, hein. Cela pose la question de la motivation des troupes. Nous les élus, on se bat, on fait des voix, les campagnes, on assume des prises de position, on se prend des coups non-stop. Et quand il faut choisir quelqu'un, on choisit une personne avec zéro expérience politique, C'est dur à avaler¹¹. »

Dans le même article, un bourgmestre regrette :

« Hadja Lahbib, une ouverture ? Ca m'a fait sourire. Je ne veux pas basculer dans le camp des frustrés, mais je me demande si Georges-Louis Bouchez ne le fait pas exprès pour montrer sa toute-puissance : allez vous faire voir, les élus, c'est moi qui décide... C'est humiliant... »

¹⁰ Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que M. Bouchez lui-même n'avait pas été élu comme sénateur malgré un bon résultat personnel, qui s'était trouvé remis en cause par les voix reçues grâce à l'« appareil » (« vote en case de tête ») qui se répartissent sur les candidats selon leur ordre dans la liste : <https://www.dhnet.be/actu/belgique/2019/07/08/meme-sil-na-pas-ete-elu-georges-louis-bouchez-sera-bien-senateur-AUHKVHIDGBET5IDHJMXXKZMH3JM/>

¹¹ *La libre Belgique*, lundi 18 juillet 2022, p. 4.

« Il suffit d'invoquer la lutte réelle ou potentielle, voire de la raviver plus ou moins artificiellement, pour restaurer la légitimité de la discipline. (CP, p. 181) »

Mais nous touchons là aussi très vite à une limite puisque dans notre pays, les gouvernements sont quasi toujours des gouvernements de coalition (celle-ci compte 7 partis, très éloignés les uns des autres dans l'espace politique). Installer un climat de lutte permanente pour instaurer ou restaurer un pouvoir sur l'appareil peut se révéler compliqué quand il faut au contraire se rendre capable de forger des accords et des compromis.

CONCLUSION

Le président du MR a créé la surprise en désignant la journaliste Hadja Lahbib, sans expérience ni engagement politiques, au poste important et prestigieux de Ministre des Affaires étrangères. Cette désignation a suscité bien des réactions, au sein de l'opposition, bien sûr, mais aussi au sein même du parti concerné.

La Ministre fraîchement désignée n'a pas tardé à réagir en discréditant certaines de ces réactions, les qualifiant de « petits jeux irresponsables »¹².

Nous avons quant à nous tenté de lire cette séquence politique comme un analyseur de l'état actuel du champ politique, en nous appuyant notamment sur les développements que Pierre Bourdieu a donnés à ce concept.

Cela nous a permis de mettre en lumière certaines caractéristiques du champ politique qu'il est important de comprendre pour pouvoir y participer, ne serait-ce que comme citoyen mandant :

- les compétences spécifiques que requiert l'action politique, notamment l'action en tant que mandataire : corpus de savoirs, maîtrise d'un certain langage, longue initiation permettant d'acquérir un « sens pratique » ou « sens du jeu » indispensable ;
- le rôle et la composition du crédit qui rend légitime la prétention à la représentation qui est l'essence de l'action politique (crédit issu de l'élection ; crédit fondé sur la confiance qu'il s'agit de construire et de préserver ; crédit parfois transféré d'un champ à l'autre, non sans problèmes spécifiques multiples) ;
- la nature du travail politique qui consiste à produire des idées capables de produire des groupes ; cette nature est confrontée à une forte tension entre l'originalité (qui distingue le parti des autres) et la force recherchée, qui peut le conduire à estomper son originalité, voire à l'exploser dans une logique d'« essoreuse à idées » ;
- l'évolution du capital politique qui voit apparaître une forte tension entre le capital personnel et le capital donné par l'appareil, tension porteuse de conflits internes au sein de l'appareil ; on relève, pour y rétablir l'ordre, une tendance à installer un climat de lutte justifiant la discipline interne, climat toutefois peu propice à l'action dans une coalition.

12 <https://1001infos.net/belgique/hadja-lahbib-reagit-a-la-polemique-sur-son-voyage-en-crimee-en-belgique-certains-sennuient-visiblement-et-samusent-a-ces-petits-jeux/>

Pour chacun de ces points, nous n'avons pu que constater, dans l'investiture d'une journaliste comme Ministre, un passage à la limite qui, s'il nous a permis d'identifier et d'illustrer quelques-unes des « lois » propres au champ politique, n'en reste pas moins très préoccupant dans une situation où l'action politique est largement discréditée.

L'avenir nous dira s'il s'agit d'une sorte d'accident de parcours ou d'une stratégie délibérée, éventuellement reprise par d'autres, pour casser les lois du champ, au risque de casser le rapport qui en est constitutif : celui qui relie la représentation et la confiance qui la rend légitime.

A ce titre, l'individualisation extrême du capital politique, notamment recherchée par une communication qui provoque un climat artificiel de lutte permanente est aussi un danger extrême pour le champ politique, « *ce champ de luttes à propos d'un champ de luttes [sociales] et de la représentation légitime de ces luttes, puis au sein même de l'entreprise politique, parti, syndicat, association, qui ne peut fonctionner comme un seul homme qu'en sacrifiant les intérêts d'une partie, sinon de la totalité, de ses mandants.* (CP, p. 183) »



Pour citer cette analyse

Philippe Mahoux et Jean Blairon, « L'investiture d'Hadja Lahbib comme Ministre des Affaires étrangères, un analyseur du champ politique », *Intermag.be*, RTA asbl, août 2022,
URL : www.intermag.be/.